Mission locale du Vignoble Nantais

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14 JUIN 2022

Mission Locale du Vignoble Nantais
3, Place Maurice Renoul
44190 GORGES
Tél : 02.40.36.09.13
accompagnement16-25@mlvn.fr

www.missionlocalevignoblenantais.fr

Missions Locales Pays de la Loire
tous les jeunes ont de l'avenir!

SOMMAIRE

QUI SOMMES NOUS ? 3

OÙ NOUS TROUVER ? 4

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE 5

ÊTRE ACCOMPAGNÉ À LA MISSION LOCALE 6

QU'APPORTE LA MISSION LOCALE À SON TERRITOIRE ? 7

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES 8

NOS ACTIONS 9

LA MINI-ENTREPRISE 10

NOS CHIFFRES EN 2021 11-12

L'OBLIGATION DE FORMATION 13

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE 14

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE 15

NOS PARTENAIRES ET FINANCEURS 16

QUI SOMMES NOUS ?

Construire l'avenir avec les jeunes 16-25 ans

La Mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes.

Les conseillers en Insertion professionnelle accueillent, informent, orientent et aident les jeunes en démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Les conseillers relations entreprises accompagnent les employeurs dans leurs recrutements (repérage des candidats, information sur les dispositifs d'aides mobilisables, accompagnement à l'immersion des jeunes, visites d'entreprises, stages).

Elle remplit une mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, confiée par l'Etat et les collectivités territoriales, chacun dans son champ de compétences.

QUI PEUT S'ADRESSER À LA MISSION LOCALE ?

- Tous les jeunes de 16 à 25 ans

  Avec ou sans qualification

  En recherche d'emploi ou de formation

  Souhaitant avoir des informations sur le logement, la mobilité, la santé…

  Motivé(e)

  Résidant dans une des 30 communes du territoire d'intervention.
- Les entreprises
- Les collectivités, les associations, les organismes de formation, les établissements scolaires

OÙ NOUS TROUVER ?

- 7 lieux de permanences
- **Une réception en proximité** sur rendez-vous au 02.40.36.09.13

LE LOROUX-BOTTEREAU
EDS
Espace Départemental des Solidarités
15, Route de Barbechat
Permanences les mardis

DIVATTE SUR LOIRE
La Chapelle Basse Mer
Communauté de Communes Sèvre et Loire
ZA de la Sensive - 84, rue Jean Monnet
Permanences les jeudis semaines paires et les vendredis

HAUTE GOULAINE
Local J
1 place du Hameau
Permanences les vendredis semaine paire

LA HAYE FOUASSIERE
Mairie
6, rue de la Gare
Permanences les jeudis semaine impaire

VALLET
11, rue François Luneau
Permanences les mardis matin, jeudis matin et vendredis

MONTBERT
Esapce Santé
Bureau Relais Petite Enfance
Place du Lavoir
Permanences les mardis et vendredis semaines paires

SIEGE
GORGES
3, Place Maurice Renoul
Permanences les mardis et les jeudis

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR VOUS RÉPONDRE

Véronique RONFLE
DIRECTRICE
Référente aides financières

Les conseillers

Nathalie JAUNET
Assistante de Direction

Magali BONHOMME
Conseillère
Référente Culture/Sport/ Loisirs

Clarisse BOURCIER
Conseillère
Référente Santé et Garantie Jeunes

Mélanie JOUSSE
Assistante de Gestion
Chargée d'accueil

Patricia PELOTE
Conseillère
Référente Formation

Lucie BOULANGER
Conseillère
Garantie Jeunes

Lison MAUDET
Assistante Administrative CEJ

Françoise LIBEREAU
Conseillère
Référente Mobilité/I-milo

Frédérique MAHE
Conseillère
Garantie Jeunes

Céline MAYER
Conseillère
Référente Pôle Emploi/SPRO

Françoise CLEROT
Conseillère
Garantie Jeunes

Marie VILLENEUVE
Conseillère
Référente Apprentissage

Sébastien LE CALVE
Conseiller
Chargé d'Entreprises

Depuis le 01/03/2022, l'ensemble des conseillers insertion professionnelle sont référents des jeunes inscrits dans le CEJ (Contrat Engagement Jeunes)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ À LA MISSION LOCALE

INFORMATION/ORIENTATION

- Accompagnement dans l'orientation
- Elargissement des choix en découvrant des métiers
- Connaissance du marché de l'emploi
- Information sur l'évolution professionnelle

TROUVER UN EMPLOI

- Appui à la recherche d'emploi, proposition d'offres d'emploi
- Amélioration du CV et de la lettre de motivation
- Préparation d'un entretien d'embauche
- Découverte du monde de l'entreprise (Visites, stages)

TROUVER UNE FORMATION

- Accès à l'offre de formation
- Informations sur le droit à la formation
- Préparation de concours
- L'obligation de formation pour les 16-18 ans

GAGNER EN AUTONOMIE

- Accès aux droits (Protection Sociale, administrations)
- Aide au passage du permis de conduire
- Soutien pour les recherches de logement
- Aide dans les démarches administratives
- Aides financières
- Usages numériques

QU'APPORTE LA MISSION LOCALE À SON TERRITOIRE ?

Un partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels du territoire

Un partenariat local avec les entreprises

Des permanences au + proche des jeunes

Le Contrat d'Engagement Jeune

Un référent unique pour chaque jeune

Une bonne connaissance des jeunes, de leur environnement et leurs compétences

Participation à des actions, ateliers

Des offres d'emploi pour les jeunes

Accès à différents dispositifs Emploi/Formation

Une mission de Service Public

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

LA MISSION LOCALE CONTRIBUE AUX BESOINS EN RECRUTEMENT :

- Aide à la définition du poste de travail
- Diffusion de l'offre
- Repérage et sélection des candidats
- Aide à l'évaluation des compétences
- Mise en place de PMSMP* et suivi en entreprise
- Partenariat avec les agences de travail temporaire

** Période de mise en situation en milieu professionnel*

#Job

ELLE AIDE LES ENTREPRISES À COMMUNIQUER SUR LES MÉTIERS PAR :

- Des temps en entreprise
- Des entretiens-conseils
- Des visites d'entreprises
- Les Forums de recrutement

#1jeune1solution

ELLE ASSURE :

- Des solutions pour initier les jeunes au métier
- Une information pratique sur les contrats et les aides pour l'emploi
- Des candidatures
- Un suivi pendant le contrat de travail

NOS ACTIONS TOURNÉES VERS LES JEUNES

- Visite d'entreprises—Métiers réalités
- Immersion en entreprise avec les PMSMP
- Intervention d'une Psychologue
- Diffusion des offres d'emploi
- Présentation de la Mission Locale dans les établissements scolaires, dans les espaces-jeunes

Construire l'avenir avec les jeunes 16-25 ans

JE CRÉE MA MINI-ENTREPRISE

Mini entreprise est une action proposée par EPA*, qui consiste à accompagner des jeunes dans un projet de création d'entreprise pouvant aller jusqu'à la commercialisation d'un produit.

Durant 3 semaines, huit adolescents (16 et 17 ans), suivis par la Mission Locale, ont participé à un challenge : celui de créer leur entreprise.

Ils ont présenté leur projet à un jury professionnel: la fabrication et la commercialisation d'un contour lumineux.

Quels Objectifs ?

- Découvrir le monde de l'entreprise
- Rapprocher les jeunes et les entreprises
- Acquérir des compétences et un savoir-être en créant un produit/un service au sein d'un collectif (brainstormer, créer un logo, analyser l'environnement, parler en public, prendre une décision, argumenter, Intégrer une équipe, utiliser l'outil informatique, Trouver des idées…)

Au sein d'un groupe, les jeunes ont dû mettre en œuvre collectivement un projet de création d'entreprise et imaginer un produit/un service. Apprentissage du travail collectif, impacts économiques des choix réalisés, expérience humaine. Ce parcours d'entrepreneur(se) influence positivement les futures démarches professionnelles individuelles des jeunes.

Partenariat

- *EPA - Entreprendre Pour Apprendre Pays de La Loire
- Entreprise Socoval à Vallet

- **Nom de la mini-entreprise : 8LIGHTS**
- **Création de produit : LED NIGHT—Contour de porte lumineux**

NOS CHIFFRES EN 2021

Les entrées réalisées

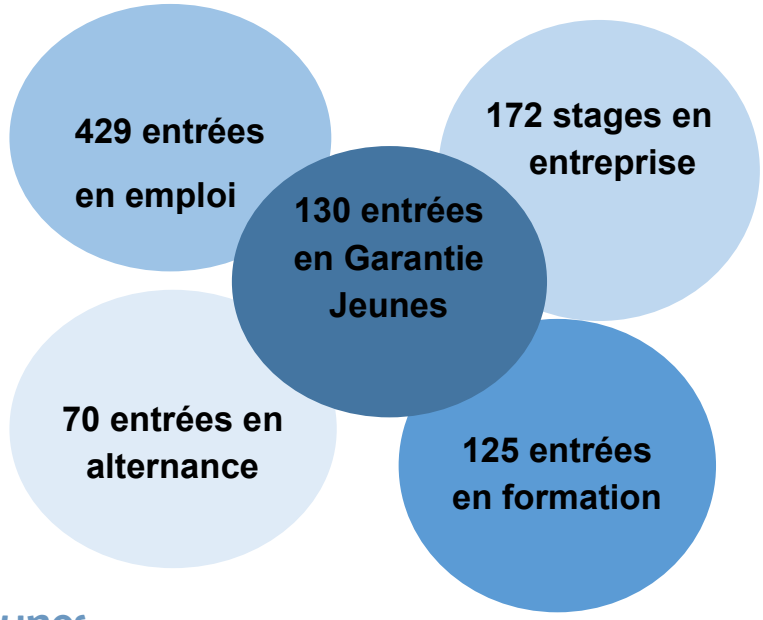

D'où proviennent les jeunes

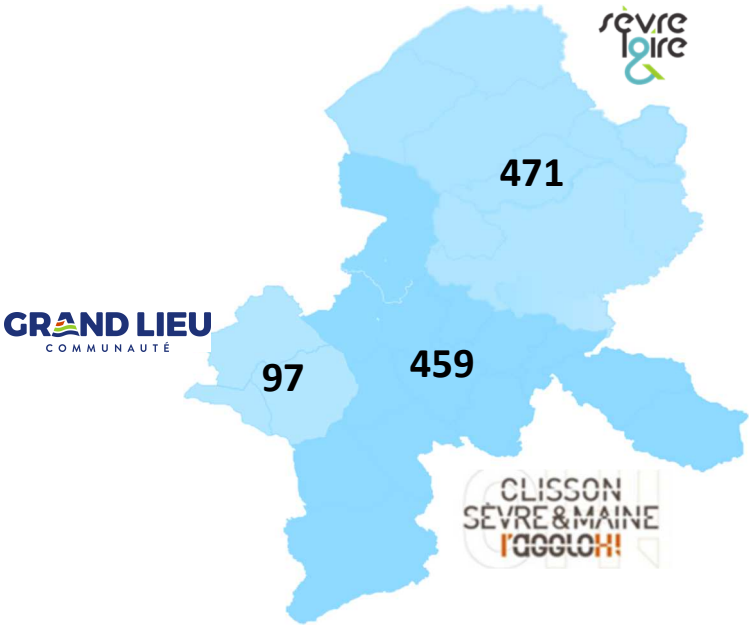

1027 jeunes accompagnés

dont

474 nouveaux inscrits

Le suivi des jeunes

4569 entretiens individuels

2271 échanges par mails

2051 échanges téléphoniques

3411 SMS envoyés

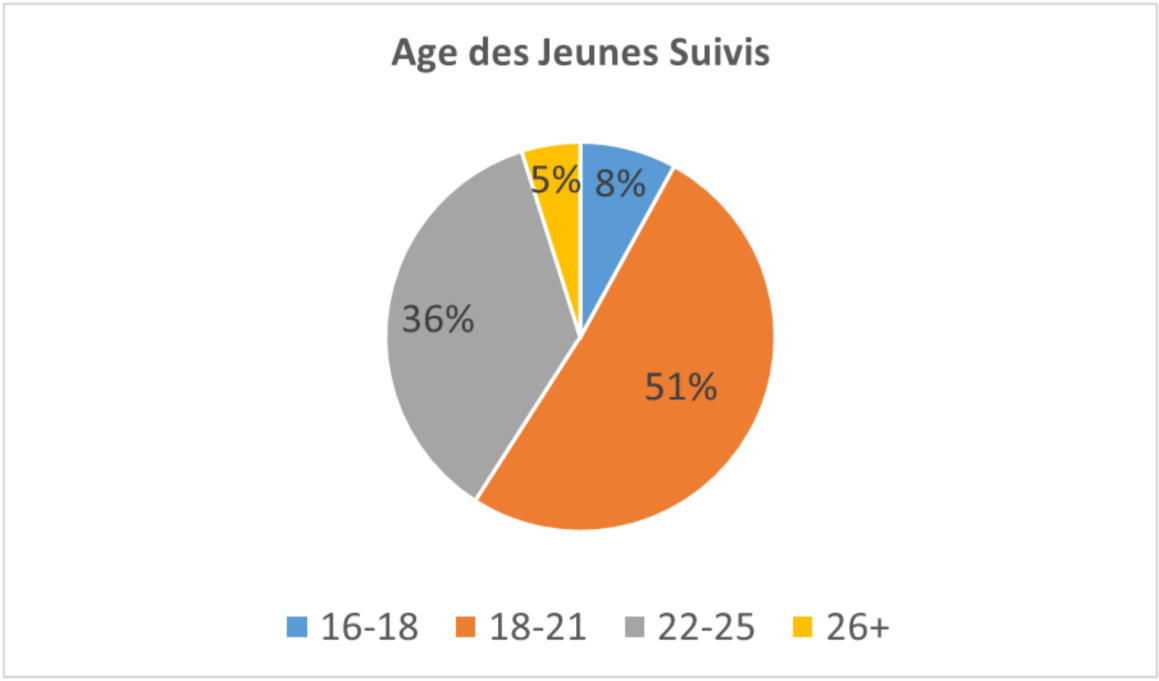

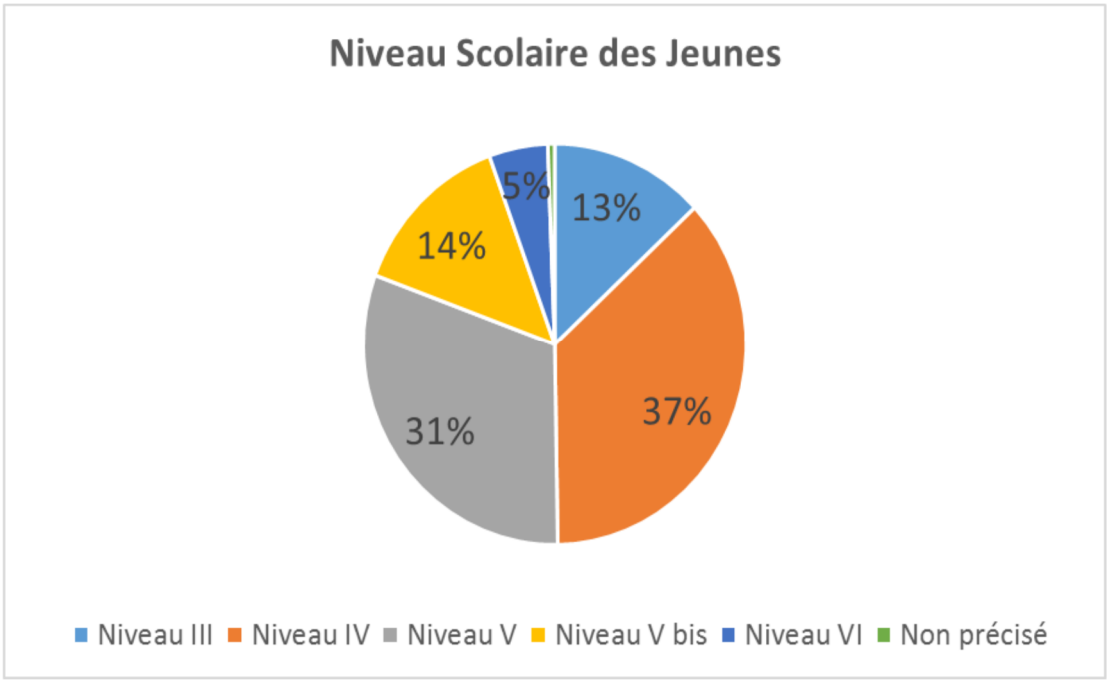

Niveau III : Bac+2, BTS

Niveau IV : terminale, BAC, BAC +1, BT

Niveau V: 2nd, 1ere, CAP, 1ere et 2ème BEP

Niveau V bis : 1ère et 2ème CAP, 3ème

Niveau VI : non défini, CM2 à la 4ème

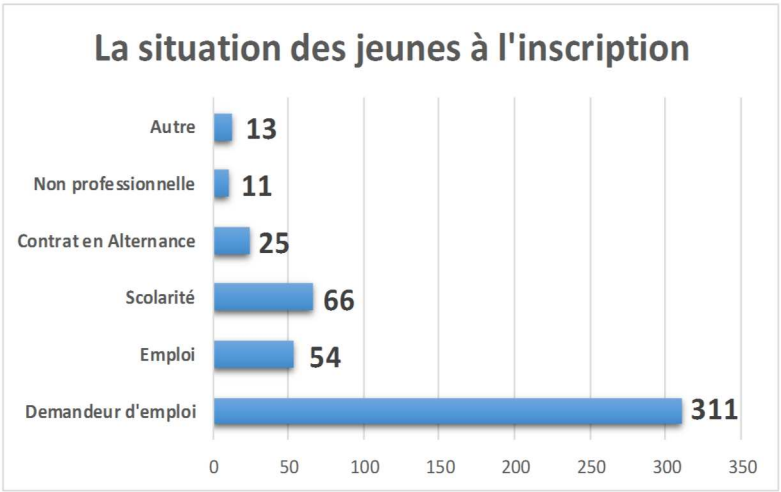

L'OBLIGATION DE FORMATION

Combattre le décrochage scolaire …

Avec l'obligation de formation jusqu'à 18 ans

Depuis septembre 2020, afin **qu'aucun jeune ne soit laissé sans situation,** l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans.

Le jeune a quitté l'école, il n'a pas d'emploi et n'est pas en formation. Alors il est concerné par **l'obligation de formation.**

La Mission locale est en charge de sa mise en œuvre et de son contrôle.

Comment ?

Le conseiller Mission locale accompagne le jeune pour définir avec lui son projet afin qu'il puisse accéder à :

- Un retour à la scolarité
- Un dispositif d'accompagnement adapté (PACEA)….
- Un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, une prépa-apprentissage
- Une formation
- Un emploi
- Un service civique

Tout au long de l'accompagnement, le conseiller Mission Locale est aux côtés du jeune, de ses parents ou du représentant légal.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

Depuis mars 2022, Le contrat d'Engagement Jeune remplace le dispositif « GARANTIE JEUNES », un parcours entièrement personnalisé pour aider le jeune à définir un projet professionnel et trouver un emploi.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE C'EST QUOI ?

- **Un accompagnement de 6 à 12 mois,** voire 18 mois dans certains cas particuliers
- **Un accompagnement avec un conseiller dédié** qui suit le jeune tout le long de son parcours
- **Un programme d'accompagnement composé de différents types d'activités** à raison de 15 à 20 h par semaine (Ateliers collectifs, Démarches en autonomie)
- Avec des mises en situation professionnelles (emploi, stage, immersion, visites, rencontres d'employeurs)
- **Avec une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500 €** en appui de l'accompagnement (selon critères de ressources)

Pour Qui ?

- **Jeunes âgés de 16 à 25 ans** (ou moins de 30 ans, en cas de handicap)
- **Sans formation, ni emploi** depuis plusieurs mois

#1jeune1solution

Quels Objectifs ?

- L'accès à **l'emploi**
- L'accès à **la formation**
- L'accès à **l'autonomie sociale (mobilité, logement, santé, protection sociale…)**

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, établir un projet d'évolution professionnelle.

Les Missions Locales mettent en œuvre le CEP pour les jeunes de moins de 26 ans.

Le CEP comporte les prestations suivantes :

- Un entretien individuel pour analyser sa situation professionnelle,
- Un conseil visant à définir son projet professionnel,
- Un accompagnement dans la mise en place de ce projet.

La prestation du CEP (entretien, conseil et accompagnement) est gratuite.

NOS PARTENAIRES ET FINANCEURS

Mission locale du Vignoble Nantais

MEMO

NOS COORDONNÉES

MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS

Siège et Pôle Auto-documentation

3, Place Maurice Renoul

44190 GORGES

Tel: 02.40.36.09.13

Antenne dédiée aux Ateliers collectifs

7, rue du Coteau

ZA du Pré Neuf

44190 GORGES

Notre site internet :

www.missionlocalevignoblenantais.fr

Missionlocaleduvignoblenantais.fr

Missionlocaleduvignoblenantais

Mission locale du Vignoble Nantais